



Séance d'ajournement du conseil municipal
Le lundi 19 décembre 2011, 20 h
Salle Lavoie-St-Laurent

1. Lecture et acceptation de l'ordre du jour
2. Adoption des prévisions budgétaires 2012 et du règlement numéro 2011-209
3. Adoption du programme triennal des dépenses en immobilisation 2012 – 2013 – 2014
4. Parole à l'assemblée (exclusivement sur le budget et le P.T.I., *article 474.2 de la Loi sur les cités et villes*)
5. La levée de l'assemblée